

## Compte-rendu bilatérale SMITER du 18 mai 2021

Le 18 mai 2021 les élus CGT ont rencontré le général GUGLIELMINOTTI directeur du SMITER à VERSAILLES.

Au cours de cette bilatérale, le général a pointé différents éléments du bilan de l'année 2020 :  
« Le SMITER a démontré sa résilience dans la continuité des missions essentielles durant la COVID »  
Perte de 70 000 heures de production, 30 000 récupérées en 2020 et 25 000 en 2021. Ce qui ne sera pas rattrapé fin juin 2021 sera intégré dans le plan de charge.

**Analyse CGT** : Ce sont bien **les services étatiques et leurs personnels civils** qui ont démontré leur mobilisation afin d'assurer leurs missions.

Alors que la situation sanitaire a montré le blocage du côté industriel privé, **la résilience des services publics démontre et justifie pleinement la revendication de la CGT de services régaliens forts !**

« Le SMITER a fait preuve de flexibilité, rendue possible par une planification des activités au travers d'un plan de charge organisé en production et ressource ».

**Analyse CGT** : Elle dénonce depuis des années les désordres liées aux restructurations et réorganisations. L'administration confirme donc qu'une organisation correcte permet une réactivité face aux imprévus et implicitement nos analyses !

« Le Site de Tulle est à la pointe de l'innovation dans l'impression 3D mais un manque de communication crée une méconnaissance de leur technicité »

**Analyse CGT** : Notre ministère communique énormément sur les embauches de militaires mais pas pour les personnels civils. L'embauche de cette dernière personnels civils et de leurs compétences mériterait certainement une campagne de recrutement digne de ce nom, permettant une véritable reconnaissance.

« GRIFFON, le site de DOUAI devrait monter en puissance. »

La maintenance sera opérationnelle et simple avec un outillage classique.

La **CGT** a redemandé un calendrier pour les formations civiles « Griffon » La priorité reste l'opérationnel et les maintenanciers civils ne seront pas oubliés.

Sites de Moulin et Saint Astier :

Des travaux de mises en conformités sont envisagés selon différentes modalités. Ils augmenteront la sécurité du personnel et des biens.



# COMPTE RENDU

www.fnte.cgt.fr



## Compte-rendu bilatérale SMITER du 18 mai 2021

Calendrier Embauches 2021 : Il sera tenu malgré la pandémie.

**Analyse CGT** : Ces recrutements restent insuffisants face aux départs et pertes des années précédentes (actuellement 13 000 OE, sur la période 2023-2026 la barre des 10 000 sera atteinte).

**La CGT :**

**demande :**

- des embauches sous statuts : Ouvrier de l'Etat et fonctionnaires sur concours afin de rajeunir la pyramide des âges et éviter les pertes de compétences,
- un volume de recrutement 4139 plus faible, car s'il répond à court terme à la problématique de compétence il ne permet pas à long terme à un rajeunissement suffisant des agents,

**renouvelle :**

- sa proposition d'un meilleur accès aux localisations des postes ouverts dans le cadre des concours.

**La CGT** a remonté les problèmes actuels des agents :

- Autorisation Spéciale d'Absence du fait des fermetures d'établissements scolaires 2021. Malgré des directives claires sa prise en compte des ASA « garde enfants » est quasi inexistante.
- Télétravail : la réponse du manque de moyen de cryptage masque une opposition de fond à cette forme de travail. Pourtant notre ministère **partie intégrante de la fonction Publique d'Etat** devait le mettre en œuvre 5 jours par semaine !

**Analyse CGT** : La différence de langage entre les échelons Parisiens et locaux est flagrante !

Les responsables locaux pour leurs majeures parties ont fait preuve d'un manque de volontarisme se réfugiant derrière des demandes faites sous format de compte rendu individuel alors que celui-ci est reconnu comme une procédure pour les personnels militaires !

**Pour la CGT** la réalité de la maintenance dans les ateliers n'interdit pas le télétravail dans certains emplois tertiaires ni la mise en place de bordées pour les personnels techniques.

La réalité des missions particulières de notre ministère ne donne pas de passe-droit pour s'affranchir de procédures permettant de se protéger d'une pandémie mondiale !

**La CGT a également attiré l'attention du directeur sur les Compléments Indemnitaires Annuels (CIA) des personnels fonctionnaires ayant été en ASA en 2020.** En effet de nombreux responsables locaux indiquent vouloir « récompenser » les personnels présents lors du confinement au détriments des personnels « absents ».

**La CGT** rappelle que c'est une décision gouvernementale qui a fermé les écoles et indiqué aux parents la procédure ASA pour soutenir les élèves !

C'est également l'administration qui a créé les Plans de Continuité d'Activité (PCA) !

**Il est inadmissible que les agents soient pénalisés pour ces mesures !**

**Nul n'a failli à sa tâche ou fait preuve de lâcheté (citation)**



263 rue de paris Case 541 93515 Montreuil Cedex  
T : 01 55 82 89 00 - trav-etats@cgt.fr

## Compte-rendu bilatérale SMITER du 18 mai 2021

Clause de revoyure des fonctionnaires :

Succinctement, cette clause permet au fonctionnaire de voir leur IFSE augmenter après 4 ans sur le même poste.

Premiers entrants dans ce dispositif les adjoints administratifs, les ATMD seront concernés à partir de cette année.

**La CGT** a alerté le directeur du Smiter sur les cas particuliers prévus dans la réglementation, méconnus de certaines administrations locales.

**La CGT** a également demandé, à ce que les agents soient informés par un arrêté ou autre document officiel de son application car ce n'est qu'à la lecture de leur bulletin de paie qu'ils en prennent connaissance.

**Pour tous renseignements sur cette clause de revoyure, contactez vos représentants CGT locaux !**

Si la direction est satisfaite de la capacité de réaction du SMITER durant la crise sanitaire de 2020, pour **la CGT** cette capacité repose bien sur les personnels qui ont fait preuve d'implication dans leurs fonctions malgré blocage de salaire, restructurations et non renouvellement des départs

Implication bien mal récompensée de la part de la Fonction Publique d'Etat dont nous faisons partie ne l'oubliez pas !!

Restructurations, taux d'avancement ridicules, le point d'indice bloqué pourtant seul garant d'une augmentation de salaire pérenne comptant pour la retraite des agents mesures conduisant à une érosion lente et régulière du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique

**Défendez-vous avec la CGT, le syndicat de toutes et tous !**

**N'hésitez pas à contacter les interlocuteur Sandrine DELPORTE, Laurent Fontes, Sébastien BERNIER.**

